

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 octobre 2016**

Membres en exercice : 19

Membres présents : 18

Votants : 19

Date de convocation : 14 octobre 2016

Le vingt octobre deux mil seize à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Benoît COUTEAU, Marie-Jeanne CAILLÉ, Albert MÉCHINEAU, Françoise MÉNARD, Pascal BOUTON, Isabelle COUTEAU, adjoints au Maire, Céline GRUAU, Michel DELHOMMEAU, Sophie RICHARD, Sophie RICHARD , Laurence BLANCHARD, Gwladys BRANGER, Nelly DELORT, Blandine PERTHUY, Jean-Pierre DZIOBA (à partir de 21h15), Philippe CHÉNEAU, Marie-Thérèse LAINE, Guy BLANCHARD.

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ : Rodolphe BORRÉ (pouvoir à Isabelle COUTEAU)

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Pascal LAURENT

---

### **1- Adhésion à l'assurance des risques statutaires**

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au contrat d'assurance des risques statutaires proposé par le centre de gestion

### **2- Rapport service environnement CCVC**

Présentation du rapport d'activités du service environnement de la CCVC

### **3- Acquisition modulaire**

Le Conseil Municipal décide d'acquérir un modulaire pour un montant de 32 280 € HT, il sera installé devant le Pôle enfance.

### **4- Acquisition GUNTHER**

Le Conseil Municipal décide d'acquérir une partie de la parcelle BI 364 de 358 m<sup>2</sup> appartenant à Madame GUNTHER pour un montant de 15 000.00 €

### **5- Acquisition CAILLE**

Le Conseil Municipal décide d'acquérir une partie de la parcelle BI 359 (environ 240 m<sup>2</sup>) appartenant à Consorts CAILLÉ pour un montant de 14 000.00 €

### **6- Acquisition « les Yolais »**

Lors de la précédente séance le Conseil a décidé de l'acquisition des Yolais, le Conseil décide d'ajouter au prix d'acquisition les frais d'agence d'un montant de 3 000.00 €

### **7- Vente biens communaux**

Le Conseil Municipal décide de céder le bien situé 17 Les Compagnons pour un montant de 150 000 € net vendeur

Le Conseil Municipal décide de céder le terrain situé Carré des Vignes pour un montant de 38 400 € net vendeur

### **8- Décision modificative Assainissement et Budget principal**

Le Conseil Municipal adopte les décisions modificatives du budget communal et du budget d'assainissement

### **9- Marché de voirie**

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise COLAS pour les travaux de voirie, pour un montant de 92 367.50 € HT. Ces travaux concernent les voies de la Hallopière, le Mortrait, Basse Gravelle et la Retaudière

**10- Travaux extensions réseau assainissement collectif**

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise AUBRON MECHINEAU pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement, pour un montant de 13 750 €.

**11-Révision PLU**

Le Conseil Municipal décide de lancer la révision du PLU

**12- Questions diverses**

Fait à Monnières , le 24 octobre 2016

**Benoît COUTEAU**